



DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 13 JUIN 2019, LAMBALLE



Ce dossier d'information a été constitué à l'occasion de l'inauguration par la coopérative agricole Cooperl, leader français de l'élevage porcin, d'Émeraude bio-énergie, plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe à Lamballe (Côtes d'Armor).

SOMMAIRE

■ **Cooperl inaugure à Lamballe le plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe : «Émeraudebio-énergie»**.....1

Un projet qui préserve l'environnement et renforce la compétitivité de la coopérative agricole dans un modèle unique et responsable d'économie circulaire.

■ **Cooperl : une coopérative agricole qui s'engage et innove pour répondre aux défis de son temps**.....5

Traçabilité, R & D, environnement, bien-être animal, BIO, lutte contre l'antibiorésistance...

Contacts presse :

Julie Chaouat - julie.chaouat@comfluence.fr - 01 40 07 98 20

Vincent Manesse - vincent.manesse@opinionvalley.com - 06 87 76 76 74



COOPERL INAUGURE À LAMBALLE LE PLUS GRAND MÉTHANISEUR SANS ÉPANDAGE D'EUROPE : « ÉMERAUDE BIO-ÉNERGIE »

Emeraude bio-énergie, plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe, sera inauguré par la coopérative agricole Cooperl, leader français de l'élevage porcin, le 13 juin 2019 à Lamballe. Ce méthaniseur de grande capacité (156 000 tonnes/an) est une pièce maîtresse dans la stratégie d'économie circulaire dessinée et mise en œuvre par Cooperl depuis plus de 25 ans. Le biogaz produit sur le site, 79 millions de KWh par an, sera injecté dans le réseau GRDF et couvrira l'équivalent de 75% de la consommation en gaz domestique de Lamballe (les besoins de 3 100 logements de 100m² environ). Ces 20 dernières années, Cooperl a investi 200 millions d'euros dans une politique environnementale qui renforce aujourd'hui sa compétitivité et son attractivité à l'export, en Chine par exemple. À lui seul, le méthaniseur *Émeraude bio-énergie* a mobilisé un investissement de 17 millions d'euros et trois années de R&D et tests lors de phases « pilotes ». Aujourd'hui, en plus de produire une énergie propre et renouvelable, les sites industriels de Cooperl à Lamballe (2 500 salariés-36 hectares) recyclent et réutilisent 60% de l'eau nécessaire à leur activité et se rapprocheront de l'autonomie énergétique thermique dans le courant de l'année 2020.

■ Valoriser les « coproduits », préserver l'eau

La production de biogaz sera assurée à Lamballe par la dégradation de matières organiques solides collectées en élevages et des eaux résiduaires⁽¹⁾ d'abattoir. À la différence de nombreuses autres installations de méthanisation, aucun épandage direct de digestat n'est envisagé par Cooperl. Cela grâce au choix d'une double technologie de stripping⁽²⁾ et d'évapo-concentration qui produit en fin de cycle une eau pure ré-exploitée dans le méthaniseur et un fertilisant naturel. *Émeraude bio-énergie* sera approvisionné en matières organiques par une centaine d'élevages des environs de Lamballe équipés de la technologie innovante TRAC. Mis au point par le département R&D de Cooperl (60 personnes dont 16 dédiées à l'environnement), ce système de raclage TRAC, installé sous les bâtiments d'élevages, permet une séparation liquide/solide et facilite la collecte des fécès. Le système TRAC évite la formation de lisiers et apporte aux éleveurs une solution de moindre recours à l'épandage.

En pratique, la méthanisation est le processus naturel biologique de dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène et grâce à l'action de micro-organismes. Pour que la flore bactérienne dégrade (digère) la matière organique, la température est maintenue à 38°C dans le méthaniseur. Après plusieurs jours de fermentation, le biogaz collecté est expurgé de son CO₂, puis injecté dans le réseau GRDF.



(1) eaux issues du lavage des intestins des porcs et contenant des matières organiques

(2) stripping : transformation physique de la vapeur d'eau en liquide

■ Un bilan carbone neutre, des émissions de gaz à effet de serre réduites

Le biogaz produit à Lamballe grâce au méthaniseur *Émeraude bio-énergie* est une énergie totalement renouvelable, contrairement au gaz naturel. Avec le biogaz, la matière organique (à partir de laquelle le gaz est produit) puise son carbone dans l'atmosphère grâce à la photosynthèse des végétaux, car le porc se nourrit essentiellement de céréales. Le bilan carbone de ce procédé est donc neutre. Avec *Émeraude bio-énergie*, les émissions de gaz à effet de serre seront réduites chaque année de l'ordre de 22 300 tonnes équivalentes CO₂.

Cette maîtrise environnementale est pour Cooperl un vrai atout tant en France qu'à l'étranger. En 2016 en Chine, à Linzhou, Cooperl a ainsi mis en œuvre un méthaniseur d'une capacité de 1 500 m³ sur le site de sa ferme d'animaux reproducteurs. D'une capacité **dix fois supérieure**, *Émeraude bio-énergie* est pour Cooperl à Lamballe, la vitrine d'un savoir-faire extrêmement prometteur pour l'avenir.

■ Innover pour produire de la valeur sur tous les plans

Émeraude bio-énergie s'inscrit dans le projet d'économie circulaire dont Cooperl a tracé les grandes lignes il y a plus de 25 ans et que la coopérative met en œuvre au quotidien. Dans un contexte de multiplication des normes environnementales, concomitant à une montée en puissance des attentes sociétales, Cooperl a engagé alors la stratégie de création de valeur qui est toujours la sienne aujourd'hui : considérer la norme comme incontournable et le (soi-disant) déchet comme un coproduit à valoriser. Très rapidement, il est apparu que l'environnement devait devenir une activité à part entière. La coopérative lamballaise veut pouvoir garantir à ses clients, consommateurs et citoyens, des produits de qualité qui s'inscrivent dans un cycle vertueux.

■ **Pour réduire l'impact des lisiers**, la coopérative met au point dès 1990 des stations de traitement biologique à proximité des élevages de porcs pour faciliter la valorisation des lisiers en engrais organiques. Actuellement, Cooperl commercialise chaque année 50 000 tonnes de fertilisants de haute qualité, pour la plupart utilisables en production biologique.

■ **Pour préserver l'eau**, la coopérative a investi dans une station de traitement de ses effluents industriels (séparation physico-chimique puis ultra-filtration et osmose inverse pour une capacité de 500 000 équivalent-habitants) qui lui permet de **réutiliser 60 % de l'eau utilisée** sur son site de Lamballe et de séparer puis de **valoriser sous forme de fertilisants** la partie organique solide des boues collectées.

■ **Pour valoriser le « 5^{ème} quartier »**, c'est-à-dire ce que les hommes ne mangent pas dans le cochon mais qui contient des protéines très riches, Cooperl récupère os, boyaux, sang, soies... et les transforme en protéines animales commercialisées auprès des acteurs du petfood.

■ **Pour produire son eau chaude**, Cooperl collecte et brûle ses graisses d'ateliers, atteignant une capacité de 12 500 tonnes de biocombustibles par an.

■ **Pour produire sa chaleur**, Cooperl a mis en place un co-générateur (incinérateur) alimenté principalement par la combustion de biomasse et qui génère 60% de l'énergie thermique du principal pôle d'activité de Cooperl (100 000 tonnes de vapeur).

■ D'autres projets à venir

À très court et moyen termes, d'autres chantiers s'inscrivant dans la même approche vertueuse seront opérationnels :

■ **Un système de récupération de l'énergie fatale** (réseau de 4,5 km appelé « boucle eau chaude ») qui, associé à la production de vapeur, rendra le site de Lamballe quasiment autonome en énergie thermique en 2020,

■ **Une usine de biocarburants** obtenus par purification puis distillation de coproduits grasseux dont la production annuelle s'établira à 10 millions de litres de biodiesel et une unité de production de micro-algues.

25 ans après l'installation de la toute première station de collecte et de traitement biologique de lisiers, la somme de valeurs produites par l'activité environnementale de Cooperl est en progression constante. Elle résulte de la démarche de progrès inhérente à l'économie circulaire : **« Chaque métier génère un coproduit qui devient une ressource »** résume Franck Porcher, directeur de Cooperl Environnement.

COOPERL ENVIRONNEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité environnement de Cooperl emploie 140 personnes + 16 détachées au sein de l'équipe R&D.

Cooperl a investi au total 200 millions d'euros dans son activité environnementale depuis 20 ans.

Le méthaniseur *Émeraude bio-énergie*

- investissement : 17 millions d'euros, dont 2,2 millions d'euros de subventions de l'Ademe (1,4 million d'euros) et de l'Agence de l'eau (800 000 euros)
- 3 années de R&D et de tests lors de phases pilotes
- capacité annuelle du méthaniseur : 156 000 tonnes de biomasse
- production annuelle d'énergie : 79 millions de KWh (la consommation moyenne annuelle de 3 100 logements de 100 m² environ)
- spécificité : zéro épandage de digestat
- réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre : 22 300 tonnes équivalentes CO₂

Traitement de l'eau

- 60% de l'eau entrant dans les installations industrielles de Cooperl (abattage, découpe) est réutilisée
- le volume d'effluents industriels traité est de 1,1 million de m³ par an
- la station d'épuration de Cooperl a une capacité de traitement correspondant à 500 000 équivalent-habitants
- économie d'eau annuelle : 660 000 m³

Production d'énergie (données annuelles)

Aujourd'hui

- 100 000 tonnes de vapeur
- 79 millions de kWh/an produits sous forme de biométhane injecté au réseau GRDF
- 12 500 tonnes de biocombustibles
- hors méthanisation, la production d'énergie du site de Lamballe s'élève à 74 millions de KWh
- économie de CO₂ : 50 000 tonnes annuelles

À venir (en cours de développement)

- une production de biodiesel estimée à 10 millions de litres/an
- une production de micro-algues

■ 25 années d'une stratégie créatrice de valeur

Les principes clés de l'économie circulaire sont mis en œuvre très tôt par les équipes de la coopérative agricole Cooperl. Au premier enjeu de traitement des lisiers pour réduire la pression des épandages sur les sols, succèdent ceux du traitement des eaux et de la préservation des énergies fossiles.

- 1986** Début des recherches pour la mise au point des techniques de traitement de lisiers visant à abattre l'excédent d'azote dans les élevages.
- 1995** Création de la première unité Dénitral de traitement biologique des lisiers en élevage. On compte 75 unités de ce type dans la région aujourd'hui.
- 1996** Création de Fertival, site de production d'engrais et d'amendements organiques.
- 1998** Création d'un atelier de co-produits pour valoriser tous les « sous-produits » animaux issus des ateliers d'abattage et de découpe (sang, os, soies...).
- 2000** Création à Lamballe d'un centre de valorisation. Son rôle est double : traiter les effluents industriels (boues principalement) grâce à un procédé physico-chimique et les sécher, soit (suivant leur nature) pour les brûler et produire de la bioénergie, soit pour les valoriser sous forme de fertilisants.
- 2003** Pour pallier à l'augmentation des besoins de traitement des effluents d'abattage, création d'une première station de traitement des eaux usées et de recyclage par ultrafiltration et osmose inverse.
- 2004** Certification ISO 9001 des fertilisants produits par Cooperl.
- 2006** Création d'une seconde unité de traitement et recyclage de l'eau. (Cooperl couvre 60% de ses besoins en eau).
- 2008** Dans le prolongement de la création de la station de dépollution et de valorisation, création d'une nouvelle filière de traitement des graisses issues d'assainissement. Ces graisses seront valorisées en biocombustible pour l'oxydeur thermique.
- 2013 à 2016** Cooperl démarre une importante phase de tests et de recherches en vue du développement de son activité de méthanisation : premier pilote d'une capacité de 1 m³, puis second de 30 m³.
- 2016** Implantation à Linzhou (Chine) d'un méthaniseur d'une capacité de 1500 m³ sur le site de la ferme d'élevage des animaux reproducteurs de Cooperl.

Création sur l'ensemble du site industriel de Lamballe d'une « boucle eau chaude ». Ce réseau de 4,5 km de tuyaux permet à la coopérative de récupérer puis de valoriser l'énergie « fatale » générée par son activité (fatale = perdue si on ne la récupère pas). Cette boucle d'eau chaude va contribuer à l'autonomie énergétique du site de Lamballe dès 2019. C'est également grâce à elle qu'une température de 38°C sera maintenue à l'intérieur du méthaniseur.
- 2019** Inauguration le 13 juin d'Emeraude bio-énergie, plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe.

COOPERL : UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE QUI S'ENGAGE ET INNOVE POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE SON TEMPS

Cooperl est une coopérative agricole organisée en filière d'amont et d'aval autour de la production porcine. La coopérative valorise la production de ses adhérents en élaborant des gammes de produits de boucherie et de salaison. Présidée par Patrice Drillet, éleveur et dirigée par Emmanuel Commault, elle est leader français sur son secteur. Cooperl rassemble 2 700 éleveurs coopérateurs adhérents et 7 000 salariés sur 25 sites de production en France (pour l'abattage, la transformation, la salaison, la fabrication d'aliments et la logistique), principalement installés dans le Grand Ouest. Le chiffre d'affaires de Cooperl s'est élevé à 2,3 milliards d'euros en 2018 pour un résultat consolidé de 16 millions d'euros. Le siège de la coopérative est situé à Lamballe dans les Côtes d'Armor.

Avec 5,7 millions de porcs produits chaque année dont 33% sont exportés dans plus de 50 pays, Cooperl assure 20% environ de la production porcine française. Chaque jour, 13 millions de consommateurs consomment ses produits. Avec ses marques Brocéliande, Madrange, Montagne Noire, Paul Prédault et son réseau de distribution de proximité, Cooperl représente 15% du marché français de la charcuterie/salaison. Hors France, Cooperl a ouvert des bureaux au Royaume-Uni, en Hongrie, en Russie et en Chine, premier marché à l'export. Cooperl exploite également en Chine une ferme de sélection de reproducteurs de haute qualité sanitaire et génétique et y exploitera en 2020 sa première usine de transformation à l'étranger.

■ Une traçabilité totale de la filière

Cooperl a fait le choix d'une organisation en pôles d'expertise, de l'amont à l'aval, afin de garantir à ses clients une maîtrise totale de la filière et des procédés, ainsi qu'une traçabilité à toutes les étapes de production.

Cette garantie de traçabilité est un trait distinctif de la coopérative et une force sur ses marchés en France et à l'export. La maîtrise des différents métiers et la capacité à optimiser les interactions entre eux est aussi un atout pour faire progresser plus vite des chantiers innovants et stratégiques (l'arrêt de la castration des porcs et le porc élevé sans antibiotique par exemple).

7 PÔLES D'EXPERTISE MOBILISÉS

- Matériels spécialisés et équipements d'élevages ;
- Accompagnement technique et économique des éleveurs-coopérateurs ;
- Nutrition animale et végétale ;
- Abattage, découpe et élaboration des viandes ;
- Hautes Technologies Environnementales (Eaux, Bio-énergie, Ingrédients, Fertilisants naturels)
- Ateliers de charcuteries et salaisons ;
- Réseaux de distribution de proximité.



■ Innover pour répondre aux défis de l'époque

Grâce à une équipe R&D de plus de 60 personnes déployées dans ses différents pôles, Cooperl développe des solutions innovantes pour améliorer la compétitivité des éleveurs, répondre aux nouvelles attentes des consommateurs et permettre une production porcine vertueuse. La lutte contre l'antibiorésistance, le bien-être animal et l'environnement (dans une logique d'économie circulaire) sont des terrains de recherche privilégiés de la coopérative agricole.

50% des porcs élevés sans antibiotique d'ici 2020

En matière de **lutte contre l'antibiorésistance**, Cooperl a été la première coopérative à proposer à grande échelle aux Français -via sa marque Brocéliande- des produits issus de cochons élevés sans antibiotique « dès la fin du sevrage » (2014), puis « dès la naissance » (2018) grâce à un suivi individualisé des animaux sans équivalent au plan mondial. Aujourd'hui Cooperl a pour objectif à horizon 2020 que 50% des porcs issus des élevages de ses adhérents soient élevés sans antibiotique. La mise au point du cahier des charges de cette filière vertueuse avait nécessité 3 années de tests et de recherches en élevage. Une seconde filière vertueuse, particulièrement attendue, vient d'être commercialisée par Brocéliande : le BIO 100% Français dont les premiers produits arrivent actuellement en rayons.



■ Bien-être animal : Cooperl, pionnier de l'arrêt de la castration renforce le niveau exigence

Sur le terrain du **bien-être animal**, dès 2012, Cooperl accompagne ses éleveurs dans l'abandon de la castration et met au point grâce à des équipes de « nez humains » la solution au problème des « mâles odorants » qui justifiait en partie le recours à la castration. Actuellement, plus de 80% de la production de Cooperl est composée de porcs non-castrés. Pour aller plus loin, Cooperl s'est fixée un objectif ambitieux en développant une évaluation de ses élevages sur 130 critères du **bien-être animal et du développement durable**. Le déploiement est en cours depuis juillet 2018 dans les exploitations de ses adhérents afin de les accompagner dans une démarche de progrès continu. À fin avril 2019, 800 élevages ont été évalués. Cooperl poursuit par ailleurs dans sa ferme pilote ses recherches pour faire progresser le bien-être des animaux sur tous les plans.

■ Environnement : 25 années d'engagement dans l'économie circulaire

Sur le terrain de l'environnement enfin, la coopérative agricole inaugure en juin 2019 le plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe. Appelé à couvrir à terme l'équivalent de 75% de la consommation en gaz domestique de la ville de Lamballe, *Émeraude bio-énergie* s'intègre dans une **stratégie d'économie circulaire** initiée voici plus de 25 ans. « Chaque métier génère un coproduit qui devient une ressource », résume Franck Porcher qui pilote cette activité. Ces 20 dernières années, Cooperl a investi 200 millions d'euros dans cette politique environnementale qui renforce aujourd'hui sa compétitivité et son attractivité.



■ Coup d'œil sur la décennie écoulée

- 2008** Cooperl s'engage dans l'arrêt de la castration (80% de la production aujourd'hui).
- 2010** Cooperl mise sur la R&D et dessine une stratégie fondée sur la production de produits transformés à forte valeur ajoutée.
- 2011** Début des tests et recherches en élevage pour mettre au point le cahier des charges « élevage sans antibiotique dès la fin du sevrage ».
- 2013** Création des premières filiales Cooperl Russie et Cooperl Chine. Construction la même année en Chine, à Linzhou, d'une ferme de reproducteurs de haute qualité génétique.
- 2014** Démarrage de l'exploitation de la ferme expérimentale « Ville Poissin » en Bretagne pour soutenir la R & D de Cooperl dans tous les domaines (Bien-être animal, environnement, alimentation animale, santé...).
- 2015** Première année complète pour la marque Brocéliande et ses produits « Bien Élevés » sur le marché français (Charcuteries issues de porcs nourris sans OGM (< 0.9%) et sans antibiotique dès la fin du sevrage).
- 2016** Cooperl a 50 ans !
- 2017** Cooperl reprend le pôle charcuterie de la Financière Turenne Lafayette et intègre ses salariés, ses 8 usines et ses marques.
- 2018** Grâce à un système de traçabilité « individualisé » des animaux sans équivalent au plan mondial, Cooperl lance à grande échelle les produits issus d'animaux élevés sans antibiotique dès la naissance.
- 2019** Lancement de la première filière nationale BIO 100% Français.

Inauguration à Lamballe d'*Émeraude bio-énergie*, plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe
